

POL 119 - LA GESTION DE L'ÉTAT (3 crédits)

Hiver 2024

Enseignant : Jean-Patrick Brady

Horaire : Mercredi, 16h à 18h50

Local : A6-3005

Courriel : Jean-Patrick.Brady@USherbrooke.ca

Disponibilité : Sur rendez-vous (à distance sur Teams ou en personne au local : A4-251)

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

OBJECTIFS DU COURS

S'initier aux multiples dimensions des administrations publiques et comprendre la logique de la technocratie moderne.

CONTENU DU COURS

Quatre parties : délimitation du champ de l'administration publique et de la discipline qui l'étudie. Analyse des moyens d'action qui assurent le fonctionnement administratif. Étude de divers modes de responsabilités administratives afin de montrer les relations de pouvoir entre la politique et l'administratif. Étude des caractéristiques de la technocratie.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Ce cours offre une introduction à l'étude de l'administration publique par l'étude de ses composantes et à partir de grandes thématiques qui traversent son évolution. Les étudiantes et les étudiants seront appelés à développer leur capacité à distinguer ce qui relève de l'appareil administratif et de l'appareil politique, et à développer leur capacité d'analyse de l'actualité à partir de l'angle induit par l'étude de l'administration publique.

LECTURES OBLIGATOIRES

Vous devez vous procurer l'ouvrage obligatoire (disponible à la librairie) de même que les textes qui sont rendus disponibles sur la plateforme Moodle. Les lectures, comme l'ensemble de la matière vue en classe, sont sujettes à évaluation.

Nelson Michaud (dir.), <i>Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains</i> , Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 776 p.
--

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Chaque séance comporte une section magistrale. Plusieurs séances de discussions sont aussi prévues, que ce soit sur la lecture obligatoire de la semaine ou encore sur la revue de presse. Les étudiants auront aussi du temps pour rencontrer les membres de leur équipe pour préparer le jeu de rôle, qui aura lieu aux séances 12 et 13.

MODES D'ÉVALUATION

- Un examen intra (30 %) portant sur les séances 1 à 6 inclusivement
 - Un examen final (35 %) portant sur l'ensemble des séances du cours
 - Présentation orale (10 %) du mémoire au Conseil des ministres
 - Mémoire au Conseil des ministres (25 %) à remettre le **27 mars 2024**
- (Un document explicatif sera remis en classe.)

CALENDRIER

PREMIÈRE PARTIE : L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : CHAMP, STRUCTURE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Séance 1 - 10 janvier 2024

- A. Introduction : le champ de l'administration publique
- Définitions et disciplines nourricières
 - L'administration publique et les trois pouvoirs

Lecture obligatoire

- Gow, James Iain. « L'administration comme objet politique », Gow, James Iain. Introduction à l'administration publique : une approche politique, Boucherville, Éditions G. Morin, 1992, p. 4-22.

Séance 2 - 17 janvier 2024

- B. Historique de l'administration publique comme objet et domaine d'études
- Des écoles de pensées classiques à aujourd'hui

Lecture obligatoire :

- Mercier, Jean (2002). « Administration publique et études administratives », Mercier, Jean. L'administration publique. De l'École classique au nouveau management public, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 36-62.

21 janvier - date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques.

Séance 3 - 24 janvier 2024

- C. L'administration publique et le cycle des politiques publiques
- L'approche séquentielle et l'administration publique
 - La mise en œuvre et l'administration publique

Lecture obligatoire :

- Bernier, Luc (2010). « La mise en œuvre des politiques publiques », dans Paquin, Stéphane, Luc Bernier et Guy Lachapelle (dir.), *L'analyse des politiques publiques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 255-277.

Séance 4 – 7 février 2024

D. Structures de l'administration publique et centralisation/décentralisation

- Les organismes décisionnels et centraux
- Typologie des organismes (ministères, agences, organismes autonomes, etc.)
- Centralisation, déconcentration, décentralisation

Lectures obligatoires :

- Trudel, Rémy (2011). « Les organismes centraux dans la gouverne des États de droit », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 361-379.
- Bernier, Luc et Luc Farinas (2011). « Les organismes autonomes », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 380-410.

Lectures complémentaires

- L'Observatoire de l'administration publique (2012). « Les Ministères », L'Observatoire de l'administration publique, hiver 2012, ENAP, 6 p. [En ligne]
<http://netedit.enap.ca/etatquebecois/docs/st/organisation/a-ministeres.pdf>
(Page consultée le 28 octobre 2017).
- L'Observatoire de l'administration publique (2011). « Les organismes gouvernementaux », *L'Observatoire de l'administration publique*, hiver 2011, ENAP, 10p. [En ligne]
<http://www.etatquebecois.enap.ca/docs/st/organisation/a-organismes.pdf> (Page consultée le 28 octobre 2017)

Séance 5 - 14 février 2024

E. Les contrôles de l'administration publique

- Les contrôles en amont et en aval
- Les contrôles internes
- Les contrôles externes

Lecture obligatoire

- Tremblay, Marie-Soleil (2011). « Les contrôles », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 465-485.

F. Le budget de l'État : le cas du Québec

- Le Conseil du trésor et le Ministère des Finances
- Le cycle budgétaire

Lecture obligatoire :

- Dussault, Yvan et Paul-E. Arsenault (2011). « Le budget de l'État : le cas du Québec », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 437-463.

Séance 6 - 21 février 2024

G. La fonction publique et l'administration publique

- La fonction publique : introduction
- Historique du fonctionnariat
- Le rôle des administrateurs publics et de la haute fonction publique (sous-ministres, etc.)
- Interaction politiciens-administrateurs

Lectures obligatoires :

- Morin, Claude (2011). « L'interaction politiciens-administrateurs », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 510-526.
- Bernard, Louis (2009). « L'évolution du rôle de la haute fonction publique au Québec », *Télescope*, Vol. 15, no 1, p. 92-101.

DÉBATS ET ENJEUX DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CONTEMPORAINE**Séance 7 - 28 février 2024**

H. Le New Public Management et la Loi sur l'administration publique

Lecture obligatoire

- Charbonneau, Michèle (2011). « Les modes d'organisation et de gestion de l'administration publique : de Weber au nouveau management public », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 297-318.

Semaine de relâche - 4 au 8 mars 2024**Séance 8 – 13 mars 2024****Examen intra
semestriel****15 mars - Date limite d'abandon des activités pédagogiques (les cours abandonnés sont facturés).****Séance 9 – 20 mars 2024**

I. Les relations entre le public et le privé dans la gestion publique

Lectures obligatoires

- Belhocine, Noureddine, Joseph Facal et Bachir Mazouz (2005). « Les partenariats public-privé : Une forme de coordination de l'intervention publique à maîtriser par les gestionnaires d'aujourd'hui », *Télescope*, Vol. 12, no 1, p. 2-14. Disponible en ligne à l'adresse suivante : https://telescope.enap.ca/Telescope/docs/index/Vol_12_no_1/Telv12n1ppp.pdf (Page consultée le 28 octobre 2017).
- OCDE. *Les partenariats public-privé. Partager les risques et optimiser les ressources*, Chapitres 1 et 2, p. 15-35.

Séance 10 - 27 mars 2024

K. Le citoyen et l'administration publique

- Citoyen et démocratie représentative
- Vers une citoyenneté active?
- Administration publique et citoyen : État stratège et nouvelle légitimité?

Lecture obligatoire :

- Yates, Stéphanie (2012). « Les relations du citoyen avec l'État. De la représentation à la participation » dans Tremblay, Pierre P. (dir.) *L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 351-368.

Séance 11 - Semaine du 3 avril 2024

L. Gouvernance, gouvernance à paliers multiples et action publique

Lectures obligatoires :

- Hamel, Pierre et Bernard Jouve (2006). « Transformations de l'État, participation et gouvernance », *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 25-42.
- Côté, Louis (2011). « Les modèles de gouvernance », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 41-59.

Lectures complémentaires :

- Lacroix, I. et P-O. St-Arnaud (2012). « La gouvernance, tenter une définition », *Les Cahiers de recherche en politique appliquée*, vol. 4, no 3, p. 19-37. Disponible en ligne à l'adresse suivante :
<http://www.usherbrooke.ca/politique-appliquee/fileadmin/sites/flsh/politique/documents/cahiers/Vol4-no3-article2.pdf>
(Page consultée le 28 octobre 2017)

Séance 12 - Semaine du 10 avril 2024

Présentations orales du mémoire au Conseil des ministres (partie 1)

*****REMISE DU MÉMOIRE AU CONSEIL DES MINISTRES*****

Séance 13 - Semaine du 17 avril 2024

Présentations orales du mémoire au Conseil des ministres (partie 2)

Séance 14 - Semaine du 24 avril 2024

Examen final

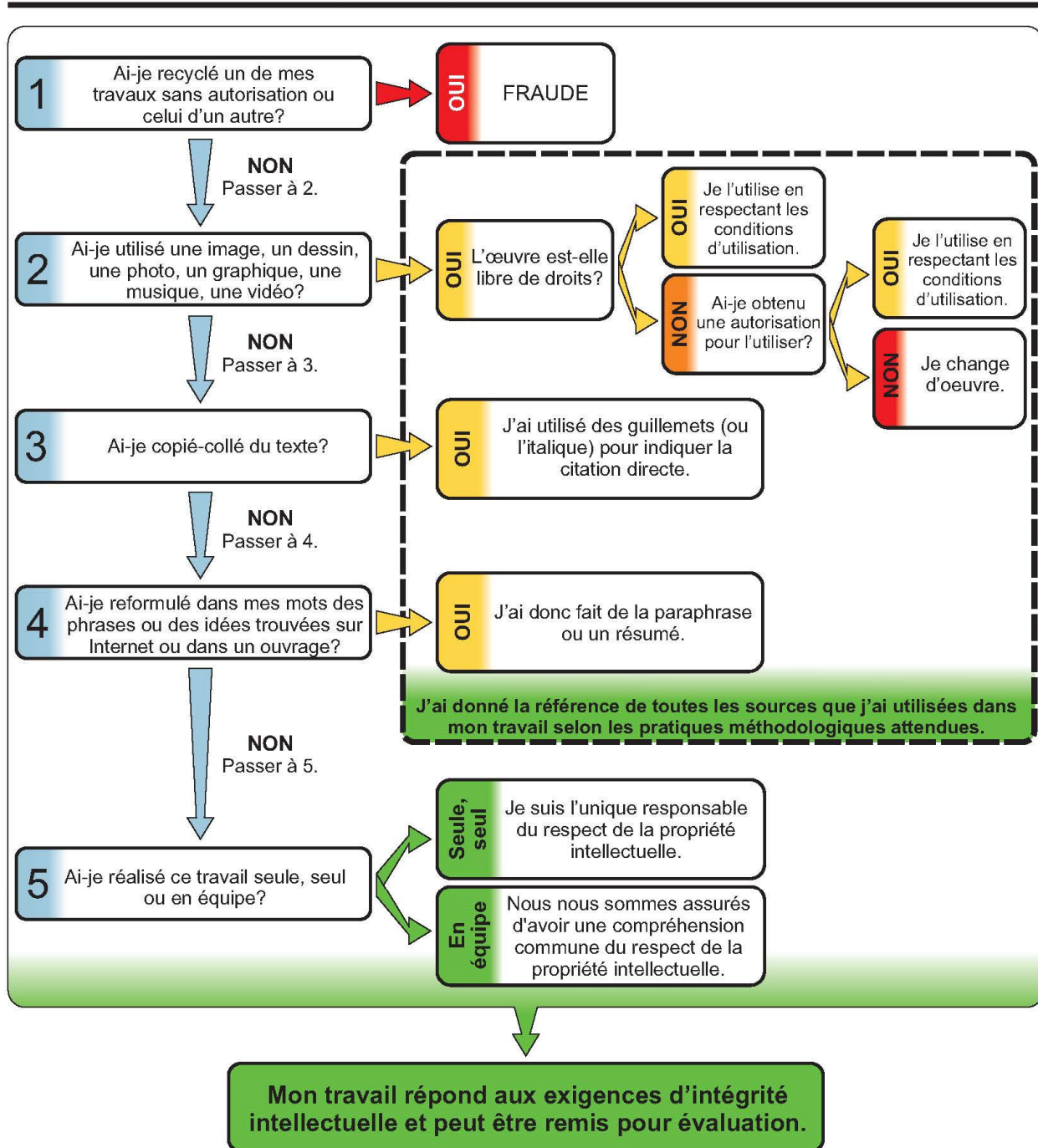
BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Bernier, Robert. *État québécois au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004, 561 p.
- Bourgault, Jacques. Maurice Demers et Cynthia Williams. *Administration publique et management public. Expériences canadiennes*. Ste-Foy, Les Publications du Québec, 1997, 430p.
- Cairney, Paul. *Understanding Public Policy. Theories and Issues*, New York, Palgrave Macmillan, 2012.
- Dunn, Christopher (dir.). *The Handbook of Canadian public Administration*, Don Mills, Oxford University Press, 2010, 567 p.
- Gélinas, André. *L'administration centrale et le cadre de gestion : les ministères, les organismes, les agences, les appareils centraux*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 2003.
- Gow, J.I. (1993), *Introduction à l'administration publique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
- Gow, James I. *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, PUM, 1986, 443 p.
- Henry, Nicholas. *Public Administration and Public Affairs*, 10^e édition, Upper Saddle River, Pearson Prentice Hall, 2007.
- Hill, Michael, et Peter Hupe. *Implementing Public Policy. An Introduction to the Study of Operational Governance*, 2^e édition, Thousand Oaks, Sage Publications, 2009, 232 p.
- Howlett, Michael, M. Ramesh et Anthony Perl. *Studying Public Policy. Policy Cycles & Policy Subsystems*, Toronto, Oxford University Press, 2009, 298 p.
- Johnson, David. *Thinking Government. Public Sector Management in Canada*, 2^e édition, Peterborough, Broadview Press, 2006, 668 p.
- Lemieux, Vincent. *L'étude des politiques publiques*, 3^e édition revue et augmentée, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 206 p.
- Mercier, Jean. *L'administration publique. De l'École classique au nouveau management public*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002.
- Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 776 p.
- Paquin, Stéphane, Luc Bernier et Guy Lachapelle. *L'analyse des politiques publiques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.
- Tremblay, Pierre P. *L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources